

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 64 (1926)
Heft: 47

Artikel: La mode merveilleuse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-220651>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



VOICI LA RÉPONSE

La terre a-t-elle cessé de tourner du 1er au 12 janvier 1701 ?

Le Conte de 6 novembre dernier demande comment il se fait que, du 1er au 12 janvier 1701, il n'y eut aucune naissance, aucun mariage ni aucun décès dans le Pays de Vaud.

Ce phénomène « fictif » s'explique par le passage du calendrier Julien au calendrier Grégorien. Ce progrès, réalisé en 1584 déjà par les cantons catholiques, ne fut accompli que 116 ans plus tard par les cantons protestants. La réforme fut décidée, ensuite d'une suggestion des protestants allemands qui venaient eux-mêmes d'adhérer au nouveau calendrier, dans une conférence tenue à Baden en juillet 1700.

Le nouveau calendrier entra en vigueur en 1701. Comme l'année julienne retardait alors de 11 jours sur l'année astronomique, on sauta directement, pour retrouver l'accord avec le soleil, du 31 décembre 1700 au 12 janvier 1701¹.

Le Gouvernement bernois porta la décision à la connaissance de ses ressortissants par une ordonnance du 22 octobre 1700 que nous reproduisons ci-après, d'après un article intitulé : « Un nouvel-an escamoté », paru il y a quelques années dans le... *Conteur Vaudois*.

Mandat concernant la correction du Callendrier.

« L'Advoyer et Conseil de la Ville de Berne, nosse salutation premise, Noble, puissant, Cher et féal Baillif, Estant connu combien l'irrégularité des temps et des festes qui est survenu par l'irrégularité des calculs tant du Vieux Callendrier, nommé Julien, que du nouveau appellé Grégorien, et fait naître depuis plus de cent ans en ca, tant dans le général que dans le particulier, et surtout dans les pays où les subjects Evangéliques et Catholiques Romains sont entre melez, plusieurs contestes et desordres dans les affaires Civiles et Ecclesiastiques.

» Dont plusieurs auroient désiré pour éviter tous ces Inconvénients que les propositions qui se sont faites à diverses fois, de travailler à une chronologie exacte, et non partielle, eussent pu estre acceptées. Et la présente année 1700 ayant donné pour cet effet une occasion très favorable par l'entre-mise de personnes qui sont bien exercées et entendues dans cette science, qui auroient examiné cette affaire avec une application et soin particulier et auroient, après une suppuration très exacte, corrigé le callendrier Julien et trouvé que les onze jours qui observés et en usage depuis plus de cent ans et jusqu'aujourd'hui, doivent être retranchés et obmis comme estans superflus, et qu'à l'avenir les suppurations des festes des deux Callendriers s'y doivent conformer. De manière qu'il n'y aura plus différence des jours et des festes entre les Evangéliques et les Catholiques Romains, à la réserve pour la Fête de Pasques, qui pour estre mobile ne se rencontrer pas en certaines années. Et comme cette

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

affaire auroit été meurement consultée, pondérée et examinée par les Conseillers, Ambassadeurs, Princes d'Estats, hommes experts et savants de l'un et de l'autre ordre tant Ecclésiastique que politiques qui ont recongne que par ce changement, il n'y aurait à craindre qu'il en peut arriver aucun préjudice ni dans les affaires ecclésiastiques ni dans les affaires Civiles, mais qu'au contraire que par l'observation de cette uniformité de temps on remédiera à beaucoup de désordres et de difficultés et donnera beaucoup de facilités et de commodités au Commerce civil. Ce que par nous considéré. Nous N'avons trouvé aucune difficulté pour ne nous y pas conformer, et aurions pour cet effet consenti à la Diète tenue à Baden es mois de Juyn et Juillet derniers à l'acceptation et correction de cet Almanach Jullien autrement nommé Vieux Callendrier. Ainsi qu'après l'année 1700, qui doit finir au 31 décembre, on commencera l'année de 1701 le 12^e Janvier.

» Enfin afin que chacun seache non seulement s'y conformer mais aussi pour prévenir et estouffer les sinistres et mauvaises impressions que nos subjets, tant des villes que du plat pays, en pourroient prendre, nestans pas bien instruits des raisons de ce changement et afin de qu'ils en seachent les véritables motifs. Nous l'ordonnons, ainsi que nous le faisons à tous les autres. Nos Baillifs, de faire lire les présentes en Chaire, ce que tu s'quars pour ta conduite. Dieu soit avec toy. Donné le 22 octobre 1700. »

A compter du 12 janvier 1701, la femme et l'homme p'urent donc recommencer à aimer, à se marier, etc. M. H.

¹ « Dictionnaire historique du canton de Vaud », publié par Eugène Mottaz, tome I, page 316.

² Nous avions omis de noter la date de notre coupe.



LA MONNETTE ET SON QUEGNU

VO saida prão cein que l'est, 'na monnette ? L'est 'na fenna adi tsarpene, adi matsouraie, onna coffa, po tot dere.

Adon, se la Fanchon à Crebliet l'avai batcha dinse, n'étai pas po rein. Mâ l'avai dão bin, onna balla carraie, onno puchenta courtene, et l'avai tot paraî trovâ on hommo po la mariâ, et on inspetteu dê bite, onco !

Mâ noutron Djabram n'avai pas fauta dé medzi dao frotocatò, dein dâi z'écoulette asse coffe que la Fanchon et ses z'hârdes !

Tot paraî, la Monnette s'arreindzive avoué son Dzabram. L'ont zu on bouébo quel'a binstou été bâtsi lo Monnet. Lo pourro l'avai adi dûve tsandalla déso lo nà et lo mor einbardooffli dé cognârde ào dé papet.

Vaite lo Monnet que s'est rontû 'na piaute ein corateint apri lo tsat. Lo méndo n'a pas volhîu lé rafistolà à l'hotô, kâ n'avai pas pù le découennâ à tsavon. Adon, lo bouébo l'a passâ tré senâmma pé l'hépétal de la vela. Et, dé sti coup, l'a tsandzi dé mena.

La Monnette l'a z'éta tot ébahiâ dé vêre son

boute tant galé et tant proûpro.

L'aoton d'apri, vaite les pécait dé la vela que l'ant fé na veinte po rappertsî dé l'ardzeint po l'hépétal.

La Monnette l'a fé dinse à son Djâbram : « Clliau brâva dzéins no z'eint bin rapetassi noutron bouébo. Vu lao bailli quauqué bonbonnasseri po lé remâcha. »

— Va que sai de... l'a riposta son hommo. Adon, la Monnette l'a einpatâ on pucheint taille bin gonfllio avoué dao búro, dâi z'ao, de la farna, de la casseniarde.

Po que lo taillé sâi prau gonfllio, l'a einfatâ la folhie à quegno dein lo lhi à Djâbram que vagnâi dé sé sailli de la plionma. Faut vo dere que noutron inspetteu dé bite l'avai on bocon dé tserropionde eintre la pî et la tsé. Ne poâve pas sé léva dé boun' hâore rappô à cein. L'éta lo valet et la serveinta que fasant l'ovrâdzo.

Apri cein, la Monnette l'a onco einpatâ po fabrequa on quegno avoué dâi pommes rosettes que l'a z'éta queri dein lo sous-lhi à la serveinta. L'a arreindzi lè bocons avoué son cuti. Sallive onco a toupena dé resegnâ, la pliantâve su lo câro de la coussena et l'est allaie queri les boquenet de pommes.

Mâ vaïque la serveinta que l'avai aobliâ dé cliofrie lo loquet dao collidoo ein alleint pé lo courtiê Lo valet arreindzive l'êtrâblii dâi caïenets que corateint pé derrâi l'hotô. Clliao bétions, tot ein chaoteint et ein djuveint, sant arrevâ dein la coussena. Et hardi ! dein la toupena de resegnâ ! Traovâvant cein rido bon et fasant adi pî po tot medzi.

La Monnette s'ein revêgne avoué ti ses bocons dé pommes dein son fordâ. L'a latsi tot son comerce en bouailant : « Eh ! mon té ! ma toupena et mon quegno ! »

Mâ n'a pao bouailâ grant temps. L'a eimpougni ti les caienets ion à ion, l'a parâ lo mor avoué les diuve man et ran ! ran ! dein la toupena ! Apri cein, eimpougne onn'écourdjâ po reinvouyi les caienets tsi leu.

La Monnette sé dépâste dé rappertsî ti les bocons, ka l'étai lo fin momeint po fabrequa les quegno po la veinte.

La serveinta l'a volhîu netteyi les pommes et sailli onn' autre toupena dé resegnâ. Mâ la Monnette n'a rein volhîu ôtre. L'a de à son homme : « Pardine ! L'est bon po clliau biau monstâ de la vela ! »

Suzette à Djan-Samüet.

LA MODE MERVEILLEUSE

Voici l'étonnante nouvelle qui nous arrive d'Outre-Mer.

Un grand couturier de New-York vient de lancer une mode à laquelle nous n'avions même pas songé. Finies les robes vaporesuses qui vous enveloppaient, mesdames, comme d'un nuage à peine saisissable ! Nous n'admirerons plus sur vos épaules la courbe gracieuse du linon — et bien audacieuses celles d'entre vous qui oseront maintenant parer leur corsage de ces mille riens, rubans ou fleurs, que nous avions le mauvais goût de trouver agréables, et qui, paraît-il, sont surannés ! Oui, fourreaux de soie ou voiles de mousselines, toutes ces choses fragiles, qui vous habillaient de grâce et d'élegance, sont maintenant à renvoyer au magasin d'accessoires... Il faut à notre siècle de misères et d'épreuves un costume austère,

et voilà comment, en Amérique, la robe métallique vient de voir le jour...

Ne poussez pas les hauts cris ! j'ai bien dit : la robe métallique ! Et ne croyez pas qu'il s'agisse là tout simplement de robes taillées dans ces tissus lamés que vous connaissez bien et dont vous vous accorderiez aisément !

Non ! Le métal employé est des plus purs : c'est le fer, ou l'argent ou l'or, et pas la moindre parcelle de laine ou de coton ne se permet d'en ternir l'éclat ! Composé de fils extrêmement serrés, le tissu ne manque pas, paraît-il, de souplesse ; il présente en outre, mille avantages appréciables : il ne s'use pas, ne se déchire pas, ne se déforme pas ! Une robe, une fois faite, peut servir toute la vie !

Et puis, la nature de l'étoffe se prête à des conceptions nouvelles dans l'art de l'habillement. Ainsi la robe de fer supporte très bien, dit-on, les bras nus jusqu'à l'épaule et la robe d'or se prête aux plus suggestifs décolletages !...

Mystère que nous n'approfondissons sans doute jamais ! Car si géniale que soit cette découverte, j'ai peine à croire qu'elle fasse le tour du monde... En attendant, il y a encore, fort heureusement, un peu partout, d'autres maisons où l'on s'habille !

LES LAPUS CELEBRES

ON pourrait faire un volume de toutes les erreurs, bêtises, étourderies échappées à nos plus grands écrivains, à nos meilleurs orateurs. Dans la hâte de l'improvisation ou la fièvre de la composition, combien de lapsus leur échappent qui font la joie des auditeurs ou des lecteurs. Est-ce manquer de charité que de les relever et de les reproduire ? Un peu, sans doute, mais comme les auteurs furent les premiers à en rire de bonne grâce on peut, sans grand remords, offrir au public ce petit divertissement vraiment inoffensif.

De Chateaubriand : « L'enseignement philosophique fait boire à la jeunesse du fiel de dragon dans le calice de Babylone ».

De Voltaire (Lettre à Diderot, 1775) : « Le christianisme, c'est-à-dire la religion du Christ ».

De Bossuet : « Dieu est partout, même là où l'on ne croit pas qu'il soit ».

De Thiers : « Le climat de la Provence qui serait froid si un soleil torride... »

D'Emile Zola : « Le plaisir, cette sensation agréable... ». Du même, dans « Rome » : « Il se vêtit de ses vêtements... ». Du même encore, dans la « Faute de l'abbé Mouret » : « Et, étouffant ses sanglots, elle essayait de ses doigts des larmes qui coulaient de ses yeux... ».

De François Coppée : « Elle venait de s'assoir entre ses deux filles, deux jumelles, âgées l'une et l'autre de 18 ans ».

De Louis Havin (« Le Siècle », 1860) : « Sitôt qu'un Français a passé la frontière, il entre sur le territoire étranger ».

De M. Joseph Bertrand, l'académicien, dans un article de la « Revue des deux Mondes » : La foi chez lui était tiède et le zèle catholique très petit. Il était de ceux qui n'entendent la messe que d'un genou ».

De Francisce Sarcey : « On désirerait dans le chant de Mlle Pilberte, un peu plus de légèreté de main... ». Du même : « Le piquant de la plaisanterie, c'est d'être émoussé ». Du même encore : « La voix de Mlle Marguerite Ulgade est fort belle et on trouve dans sa diction la main de sa mère ».

De Napoléon III : « De la richesse d'un pays dépend la prospérité générale ».

De Xavier de Maistre : « Saint-Jean-Chrysostome, né à Antioche (Asie), ce Bossuet africain ».

De M. Bruyn, ministre de l'Agriculture en Belgique : « L'étaillon brabançon sera la poule aux œufs d'or de la Belgique ».

Du président Bécard des Plageux, à l'accusé Lamiette : « Vous avez de bons antécédents. Je ne vous en fais pas un reproche ».

D'un rédacteur du « Journal des Débats » : « Ces projets éclatés dans les ministères et couvés par leurs auteurs n'arrivent jamais à bon port, leurs lambeaux jonchent les couloirs ».

D'Alexis Bouvier. Il a été parlé dans une phrase précédente d'une certaine fiole. « Le misérable se précipita sur l'enfant, il lui saisit la tête et lui

en vida le contenu dans la bouche. Le pauvre petit retomba suffoqué ».

De M. Pourquery de Basserin, député : « Votre main droite sait sans doute ce que fait votre main gauche, mais elle ne le dit pas ; louons sa distraction ».

D'un autre député, M. Cazeauyielh, père : « Les marins sont des hommes utiles et nécessaires sans lesquels la marine n'existerait pas ».

D'une femme de lettres, Etincelle : « C'est à croire que les roses, les jasmins, les anémones et les œillets font comme les habitants et se hâtent de fleurir ».

D'un romancier du « Petit Journal » : « Les fonctionnaires dont le rond de cuir avait obstrué le cerveau ».

Du même : « A seize ans, elle était magnifique... Sa taille se prenait entre les dix doigts d'une main ordinaire ».

D'Alfred Musset, dans les « Marrons du feu » : L'esturgeon monstrueux soulève de son dos Le manteau bleu des mers et contemple en silence

D'un feuilleton de Jules Marly : « Daniel ne répondit pas. C'était ainsi la première fois qu'il parlait ainsi de son père ».

D'un romancier de l'« Eclair » : « Ils ronflaient comme seuls ronflent les coeurs innocents ». Bien bruyant, alors le sommeil du juste.

D'un autre feuilletoniste : « Qu'aurais-tu dit, si ce mari trahi t'avait tuée ?... Ne l'aurais-tu pas accusé de barbarie ; n'aurais-tu pas invoqué ta jeunesse, celle de ton complice, etc. »

Du même : « bardé de boue, hérisse de stupefaction, un binocle sur le nez « dont il » essuie soigneusement les verres... ».

D'Aurélien Scobell : « Il y a là des corbeaux noirs ».

De Balzac : « Le bruit du galop de son cheval qui retentit sur le pavé de la pelouse diminua rapidement ».

On pourrait continuer à l'infini les citations, la place nous manque. J'aime mieux finir par ce délicieux extrait d'un discours prononcé en 1897 par M. Ribet, avocat général à Bordeaux. Il s'agit de la réforme de l'instruction criminelle.

« L'arme forgée par le législateur de 1808 pour le juge d'instruction se trouve faussée, dit l'orateur. La main qui veut la redresser en la conservant devra être doublément gantée de velours, car le vieux tronc ne fleurit plus qu'une fragile tige faible bien qu'heureusement elle rattaché le passé au présent dont une face est tournée vers l'avenir que nous devons souhaiter toujours meilleur avec la justice pour tous.

Un lapin à qui déchiffra le rebus.

Georges Rocher.

Education. — Madame et Monsieur ont la déplorable habitude de se disputer souvent, sans se soucier de la présence de leur domestique.

Madame finit par craindre que sa bonne ne révèle ce qui se passe chez ses maîtres. Elle l'interroge.

— Justine, j'espère que vous ne répétez jamais rien de ce que vous nous entendez dire, Monsieur et moi, quand vous avons une petite... différence d'opinions ?

— Oh ! non, Madame ! J'ai été élevée à ne jamais dire de gros mots.

Lettre à une maman qui vient d'avoir un bébé.

Ce fut le sujet de composition donné, par une institutrice, à ses élèves du degré supérieur ; voici la lettre de l'une de ces demoiselles.

Chère Madame,

Nous venons de recevoir votre missive qui nous annonce la naissance de votre petite Lucette ; nous prenons bien part à la peine que la sage-femme a eue, pour la tirer de sa position intéressante et difficile. Nous espérons que Monsieur Picolet n'est pas trop déçu de ne pas avoir eu un fils, et pensons que ce sera pour la prochaine fois.

Veuillez agréer, chère Madame, nos bien affectueuses salutations de la part de toute la famille, y compris mon papa.

Votre dévouée

(L. S.)

Pour copie conforme :

Renée Soliveau.

Pierre Ozaire.

L'ART DE VIEILLIR

SY a-t-il du plaisir à vieillir ? Du plaisir ?... pas précisément. Mais on peut, en revanche, y trouver quelque charme. A une condition, toutefois, c'est de savoir accepter avec résignation et bonne humeur l'inévitables.

On n'échappe pas à la vieillesse, à moins que la mort ne la devance. Il faut donc en prendre notre parti et faire bonne mine à mauvais jeu. Oh ! il est des gens privilégiés sur les épaules de qui s'additionnent les jours, les semaines, les mois et les années et qui semblent ne pas s'en apercevoir. Ils sont réfractaires à la séniilité. Ils restent jeunes, jeunes de cœur et de caractère, tout au moins. Et cette jeunesse de cœur et de caractère leur est un précieux talisman contre les infirmités quasi inévitables de la vieillesse.

L'œil n'a plus la même vigueur ; il s'affaiblit et se voile peu à peu. L'oreille s'assourdit. Les dents tombent — on les remplace, il est vrai. Les jambes, les bras n'ont plus la souplesse ni la force de jadis. Le souffle devient court. On est plus sensible aux variations de la température ; gare le coryza, le lumbago et le torticolis.

Mais il ne faut pas penser à tout cela ; il faut aller de l'avant toujours et quand même. C'est d'autant plus aisés que l'affaiblissement graduel de certaines facultés, d'une part, l'expérience de la vie, de l'autre, font que l'on ressent moins vivement certaines impressions et que l'on prend plus facilement son parti des événements heureux ou malheureux auxquels on est mêlé. On devient philosophe et l'on vit sa vie un peu plus en spectateur, un peu moins en acteur. Insensiblement et sans douleur aucune, on se détache des choses d'ici-bas qu'on sait devoir quitter tout-à-fait dans un avenir plus ou moins prochain.

On ne s'embarrasse plus de mille futilités qui compliquent inutilement l'existence. On simplifie sa vie et l'on constate que c'est ainsi qu'elle est le plus agréable à passer.

La politique, qui fait tant de mal, vous laisse indifférent. On vit de souvenirs aimables et de consolantes espérances.

Le cœur, libéré de toute ambition, de toute vanité, devient meilleur. Il est plus facilement enclin à la bienveillance et au pardon, et les hommes, nous paraissent tous bons, on vit dans une ambiance sympathique, qui est comme un avant-goût du paradis.

Voilà l'art de vieillir.

J. M.

Laconisme. — Un professeur donne à ses élèves, comme composition de rédaction, ce thème à développer : « Que feriez-vous si vous aviez un million de fortune ? »

Chacun de réfléchir, puis de se mettre fébrilement au travail.

Seul, le petit Bob reste le nez en l'air à regarder voler les mouches et, le temps de la composition écoulé, il remet une copie blanche.

— Comment, Bob, c'est ça votre composition ? Tous vos camarades ont écrit des deux et trois pages et vous rien.

— Eh bien, répond Bob, c'est ce que je ferai si j'avais le million.

LES VÉLOCIPÉDARDS

Par les routes nationales,
Régionales, cantonales,
Bravant les chaleurs infernales,
Triment les vélocipédards ;
Avec un appétit rapace
On les voit dévorer l'espace,
Et craignant qu'on ne les dépasse,
Filer, filer comme des dards.

Ils vont, ployés sur leur machine,
La tête basse, et haut... l'échine,
Exhibant, sans peur qu'on les chine,
Des sveltesse de hareng saur ;
Tantôt blêmes, tantôt tomatés,
— De leurs travaux divers stigmates —
Ils pédaient en automates,
Baroques joujoux à ressort.